



Question n° 39 de FOURNY Dimitri

à DAERDEN Michel -- Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement

N° : 39 (2007-2008) 39

Réception : 17 octobre 2007

Echéance : 08 novembre 2007

Matière :

**Objet :** Manque de visibilité des panneaux de signalisation le long de la Nationale 4.

## Question écrite

**Objet:** Manque de visibilité des panneaux de signalisation le long de la Nationale 4

Un article paru récemment dans l'Avenir du Luxembourg épingle le manque de visibilité des panneaux de signalisation situés le long de la Nationale 4.

Sur le tronçon entre Arlon et Marche-en-Famenne, ils sont en effet totalement masqués par l'abondance de végétation. Il est donc difficile pour les automobilistes de s'orienter correctement dans de telles conditions,

La fréquentation importante de la Nationale 4, " route à grand gabarit ", impose, me semble-t-il, un meilleur entretien de ses abords et de sa signalétique.

Est-il prévu de remédier à ce problème?

Même si ce problème se dissipera temporairement avec la venue de l'automne et la chute des feuilles, pouvons-nous toutefois espérer une solution plus " durable " ?

Un calendrier des travaux est-il prévu ?

Je souhaite souligner l'importance d'une visibilité correcte du fléchage routier. C'est un élément essentiel pour la sécurité de nos routes wallonnes

Ce laisser-aller m'apparaît également préjudiciable pour l'image globale de la province de Luxembourg, qui déploie par ailleurs des efforts considérables pour sa promotion touristique.

## Réponse

En réponse à sa question, j'informe l'honorable Membre que la N4 entre Arlon et Marche-en-Famenne s'étend sur une distance approximative de 80 km et traverse trois districts dans la province du Luxembourg (132.17 – Marche-en-Famenne, 132.16 – Bastogne, 132.11 – Arlon).

Mon département m'informe que l'article paru récemment dans le journal « L'Avenir du Luxembourg », correspond à une réalité mais il importe d'en relativiser l'importance. Le nombre de panneaux effectivement masqué par la végétation est faible par rapport à l'ensemble de la signalisation existante sur cet axe routier mais chaque panneau a son utilité et doit être visible.

En principe, les opérations d'abattage ou d'élagage de cette végétation ne font pas l'objet d'un programme établissant des fréquences d'intervention. Par contre, elles sont bien commandées selon les nécessités rencontrées sur le terrain.

C'est ainsi qu'une opération de dégagement de la végétation a déjà été organisée au début de cette année sur la R.N. 4, depuis Hogne jusqu'à Champlon (district de Marche).

Le 8 octobre 2007 (suite à l'article paru dans le journal « L'Avenir du Luxembourg »), le personnel de la régie de Bastogne est également intervenu sur la N4 entre Champlon et Martelange, enlevant la végétation à plusieurs endroits et rendant ainsi les panneaux visibles sur une plus grande distance.

Dans le district d'Arlon, une action est également prévue prochainement.

D'une manière générale, la problématique relative à la visibilité de la signalisation joue un rôle important pour la sécurité de l'usager de la route, et dans ce contexte, je peux assurer à l'honorable Membre que j'insiste pour qu'elle ne soit pas du tout négligée dans mon département.

Suite à cette interpellation, les gardes routes (dont la mission est d'inspecter régulièrement le réseau routier) ont à nouveau été chargés de procéder à une nouvelle vérification de la situation sur la R.N. 4 afin de déterminer si d'éventuelles interventions supplémentaires s'avèrent nécessaires.